

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE**  
**COMITÉ DE SPÉLÉOLOGIE DES ALPES MARITIMES**

Boulevard Paul-Montel  
HLM St-Augustin, Bt 5 "l'Alsace"  
06200 NICE

**NICE, LE 1ER MARS 2002**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2001**

Pour la quatrième fois, nous appliquons les nouveaux statuts votés le 13/02/1998.  
Chaque spéléo licencié représente une voix, chaque licencié peut disposer au maximum de 2 procurations.

**A 20h00, le quorum n'est pas atteint. A 20h45, nous déclarons ouverte l'assemblée générale extraordinaire, avec : 42 membres licenciés présents, plus 17 procurations valides, soit 59 votants.**

**Ordre du jour**

- Rapport moral et rapport d'activité pour l'année 2001 (*vote*)
- Rapport financier 2001 (*vote*)
- Rapport des commissions, renouvellement éventuel des responsables
  - Bibliothèque (recherche d'un responsable)
  - Canyon (recherche d'un responsable)
  - Enseignement / Stages
  - Environnement
  - Fichier (recherche d'un responsable)
    - Projet de réalisation et diffusion d'un CDrom des grandes cavités : démonstration, vote
    - Projet de diffusion d'une version réduite du « fichier » aux spéléos (motion « Raoul ») : vote
    - Projet de convention avec le Groupe Chiroptères de Provence
    - Convention sur un inventaire des traçages hydro-géologiques (maîtrise de Nicolas Michelot) : vote
  - Informatique
  - Électronique
  - Matériel
  - Plongée
  - Professionnelle
  - Promotion de la spéléologie (recherche d'un responsable)
  - Publication
  - Secours
    - présentation CTAs
    - projet de convention « matos secours SDIS »
- Demande de création d'une commission scientifique :
- Budget prévisionnel 2002 (*vote*)
- Postes vacants (*votes*)
  - Candidatures complémentaires au CD
  - Commissions Bibliothèque, Canyon, Fichier, Promotion de la spéléologie, Publication
  - Renouvellement des grands électeurs ?
- Questions diverses

*Matthieu Lochey et Gilbert Fernandez sont désignés comme scrutateurs.*

## RAPPORT MORAL

Je voudrais ouvrir cette assemblée en remerciant chaleureusement nos collègues du Spéléo Club de Vence, qui nous hébergent ce soir et qui ont organisé « l'apéro » tardif qui clôturera la soirée. Comme je sais que c'est ça qui vous intéresse le plus, je vous promets d'être plus court que l'an dernier...

En relisant mon rapport de l'année dernière, je me suis rendu compte qu'un nombre important de nos projets d'alors avaient été menés à leur terme :

- Fin de la convention Mercantour (paiement complet 25000 frs, remise de deux rapports d'avancement, provision de 4000 frs pour les missions à venir, financement des projets spéléos).
- Obtention de l'agrément départemental environnement.
- Mise en place de la convention de gestion de la Grotte de la Mescla (et de la porte).
- Publication du complément à l'inventaire du Marguareis.
- Et, hé oui, la buvette a hérité d'un frigo neuf.

D'autres sont encore en chantier, avec des degrés d'avancement variés :

- La question du mode de diffusion du fichier a été discutée à plusieurs reprises, et nous avons ce soir deux propositions à débattre et à mettre au vote.
- L'activité Natura 2000 était plus calme, nous attendons la version finale du document du site Pré-Alpes de Grasse, pour lequel nous avons pu négocier avec un certain succès les propositions de gestion. La vigilance demeure indispensable ! Six autres sites Natura karstiques doivent être mis en chantier en 2002, nous ferons appel à toutes les bonnes volontés pour pouvoir être présents partout.
- Les contacts avec les Chiroptérologues sont plus difficiles que dans le passé, nos interlocuteurs ont changé... nous aurons à discuter ce soir une demande de leur part.
- Le bulletin du CDS est en panne. C'est un peu paradoxal, il me semble qu'il y a beaucoup de matière qui n'attend qu'une occasion pour être publiée. En attendant de réunir vos textes, nous sortirons ce printemps un numéro spécial « camps Margua 2000-2001 ».
- Le stage scientifique et le stage initiateur, en 2001, ont été plébiscités par les participants. De nombreux projets ont été lancés pour 2002, qui demandent encore à être précisés.

Le bilan de l'Ecole Départementale a été plus mitigé : coté plus, une très bonne montée en puissance des journées et des WE auprès des clubs, une expérience intéressante avec les sorties de géologie du collège du Rouret, quelques actions ponctuelles avec des groupes, une situation financière équilibrée qui nous a permis un coup de pouce significatif au salaire de Giovanni. Coté moins, un pourcentage tout à fait déraisonnable de son temps de travail pris entre sa formation et ses prestations extérieures, dans un temps très court ; du coup il n'a pas eu le temps de renforcer nos contacts avec des groupes et des collèges, et nos objectifs pour l'année à venir semblent difficiles à réaliser ; enfin son départ, pour rapprochement familial, qui nous laisse aujourd'hui encore en recherche d'un remplaçant.

Les candidats que nous avons rencontrés ont des profils intéressants, mais n'ont pas ou peu fait de spéléo... Il va falloir mettre en place, au moins pour une période transitoire, des modes de fonctionnement impliquant beaucoup plus les cadres fédérés du département qui voudront bien participer aux activités de l'EDS, ainsi que les BE du département.

Parmi les nouveautés qui nous attendent, je n'oublie pas notre nouveau bureau, que nous allons partager avec le Comité Régional de la Côte d'Azur, dans la nouvelle maison des Sports Régionale de Mandelieu. Ceci nous permettra d'héberger de manière décente et salubre notre emploi-jeune, notre bibliothèque, et de bénéficier des structures communes (salles de réunion et de conférence, service photocopies, etc.). La question du stockage du matériel reste ouverte.

Avant de conclure, je veux profiter de votre présence pour développer quelques points d'actualité :

- J'ai reçu un projet de texte, attendu depuis longtemps, sur le code de déontologie du spéléologue. Vous le trouverez dans les documents annexes, et si désirez réagir, il faut faire vite, puisqu'il sera discuté au CD fédéral de mars, et à l'AG de cette année.
- Cette année 2002 va voir pour la première fois l'organisation d'une « journée nationale de la spéléologie », autour du 22 octobre, que la fédération veut un outil destiné à faciliter notre présentation au grand public et aux médias. La FFS fournit des affiches, une vidéo, et le battage médiatique... Chez nous, je n'ai pour le moment qu'un seul projet, sur le pré de St-Vallier.

- Le projet de pompage de l'Embut de Caussols redémarre ! Chouca va vous en parler dans 2 minutes...
- Enfin j'ai reçu d'une association de Gourdon une demande d'aide et de collaboration dans leur lutte contre l'établissement d'une décharge de mâchefers sur le site de la Sarrée. L'enquête d'utilité publique aura lieu du 28 février au 29 mars 2002 à la mairie annexe de Pont-du-Loup. Il me semble important, à titre personnel aussi bien qu'au nom de la communauté spéléologique, d'aller exprimer notre opinion dans le cadre de cette enquête.

Je voudrais conclure, comme l'an dernier, sur un appel à l'aide, et aux bonnes volontés, pour tous les postes aujourd'hui vacants au CDS : toujours plusieurs postes vacants au Comité Directeur (d'autant plus que Renaud Carassou nous quitte pour aller s'installer à La Ciotat), remplacement de Xavier au secrétariat, commissions bibliothèque, canyon, fichier, promotion de la spéléo, publication... Mais je sais déjà que cette année nous allons avoir plusieurs volontaires, et je les félicite d'avance !

**Le président : Eric Madelaine**

*[Adopté à 51 pour, 0 contre, 6 abstentions]*

**Embut 2006 :** Présentation du projet de pompage de l'Embut de Caussols par Francis Schira et discussion le vendredi 5 avril 2002 à 20h30 à la salle de réunion de la piscine de Cuberte (Valbonne).

## RAPPORT FINANCIER

Nos procédures comptables sont maintenant bien installées, mais cela n'enlève rien à la difficulté de gestion d'une structure employant des salariés. Et manifestement, c'est aussi compliqué pour un que pour plusieurs ! Je tiens donc au nom du bureau à adresser tous mes remerciements à notre comptable et à notre trésorier.

*Le président.*

## Comptes d'exploitation de l'année 2001

Nous vous présentons séparément les comptes d'exploitation relatifs à l'activité propre du CDS, et ceux de l'activité de l'Ecole Départementale de Spéléo.

RECETTES	Résultats Consolidés 2001 (francs)		Prévisionnel (francs)
	CDS	EDS	
<b>Subventions :</b>			
FNDS	7000	7000	10000
Conseil général.	5000		12000
Conseil régional	7200		
Préfecture secours	15000		25000
Parc Nat. Du Mercantour	25000		25000
Emploi-jeune		126159	101000
<b>Cotisations</b>	1568		1500
<b>Stages</b>	5750		22800
<b>Publications et Calendriers</b>	1706		3000
Ventes EDS Clubs		1646	30000
Ventes EDS groupes		5400	
Ventes EDS collèges		9780	
Ventes services extérieurs		59500	
Reprise provisions formation		14600	
Ventes téléthon	3200		
Produits divers	1135	600	
Dons et Renoncement Bénévolat	14104		0
<b>TOTAL</b>	<b>86 663</b>	<b>224 685</b>	<b>98 300+137 000</b>
	<b>311 345</b>		<b>235 300</b>

## **Explications :**

### **Recettes CDS :**

Cotisations : légère amélioration (15 clubs sur 24...), encore un effort !!

Subventions : Le FNDS a été affecté à part égales au CDS et à l'EDS. La subvention secours 2001 (préfecture) a été reçue seulement début janvier 2002 ! Nous avons aussi reçu une décision de subvention d'investissement de la région PACA, pour des équipements informatiques. Elle ne sera réglée qu'après présentation des factures en 2002...

Convention Mercantour : Nous avons tout reçu, une partie a déjà été utilisée pour les déplacements en 2001, pour le fonctionnement des commissions et les projets spéléos 2001, une partie servira à financer les missions des années à venir sur le parc, le reste est provisionné pour financer des projets spéléos pour 2002.

Produits divers : intérêts du compte épargne, régulation des centimes des charges salariales en positif, trop payé du loyer, récupération de dépense d'accident de travail payé deux fois...

Reprise sur provision faite en 2000 pour le financement de la formation de Giovanni.

Stages : Seul le stage scientifique a été réalisé.

### **Recettes EDS (en francs):**

Ventes services : Tournage film japonais (26750), Lou Pais (11400), prestations à Marseille (1350), prestations pour Destination Nature (21450). Ces chiffres appellent à commentaires: ils correspondent à des périodes d'activités sur 2001 faites avec un nombre très élevé d'heures supplémentaires, qui nous ont conduit à devoir programmer une activité extrêmement réduite de l'EDS entre octobre 2001 et mars 2002. Il en résultera un manque à gagner sur l'année 2002 qui nous oblige à provisionner une partie de ces recettes.

Subventions emploi-jeune : payées par l'état, le CG et le CR, l'ensemble représente environ 90% du SMIC et de ses charges. Nous dépensons environ 20000 frs de plus en salaires et charges sur l'année.

Produits divers EDS : pour le rachat de matériel perdu au cours de prestations extérieures.

### **Dépenses CDS:**

Commission matériel : investissements en hausse... les matériels acquis doivent pouvoir servir pour l'ensemble de nos activités (stages, secours, EDS).

Publication : couvertures du CR Margua 2000, et tirage du Complément à l'inventaire Margua.

Actions d'intérêt général : équipement de l'Embut de Caussols en amarrages permanents (pour visites pédagogiques).

Téléthon : le budget est presque équilibré (3200 frs de subvention municipale - 4014 frs de matériel et d'assurances = -814 frs), le CDS a subventionné l'expérience Téléthon en collaboration avec l'association « Patarathon ». L'opération nous a permis d'acheter du matériel (25 mousquetons et pas mal de corde).

Prix festival : deux prix de mille francs, celui du festival 2000 n'ayant pas encore été passé en compte.

Autres charges exceptionnelles : couronne funéraire, cotisation CDOS et régulation des centimes de charges salariales en négatif.

### **Dépenses EDS:**

Matériel professionnel Giovanni : équipement mis à disposition de Giovanni pour ses activités professionnelles (spéléo et canyon). Une partie a subi une usure importante, le reste sera récupéré pour notre prochain salarié.

Déplacements : les frais de déplacement concernent Giovanni et les cadres supplémentaires requis pour les différents types de sorties (clubs, groupes, collègues).

### **Rappel: avantages fiscaux liés à la valorisation du bénévolat**

Depuis juillet 2000, les sommes dépensées au bénéfice du CDS (ou de toute autre association d'intérêt général) peuvent donner droit à réduction d'impôts au même titre que les dons. Ceci concerne tous les frais que vous pouvez engager dans l'accomplissement des missions du CDS : déplacements pour les réunions CDS, pour des actes administratifs, pour des réunions ou des manifestations où vous représentez officiellement le CDS, consommables (encres, papiers spéciaux, supports informatiques) utilisés au bénéfice du CDS, matériels achetés pour accomplir les missions du CDS (actions labellisées spéléo par exemple).

Il faut pour cela : fournir au trésorier, en fin d'année, un récapitulatif des dépenses engagées, et tous les justificatifs correspondants (tickets d'autoroute, factures, etc.); ainsi qu'une lettre de renonciation au remboursement de ces frais. Le CDS vous fournira alors une attestation fiscale pour le montant total de vos dons et de vos renoncements.

DEPENSES 2001	Résultats Consolidés 2001 (francs)		Prévisionnel (francs)
	CDS	EDS	
<b>Achats Commissions :</b>			
Biblio	100		1183
Environnement	254		493,6
Fichier	649		270
Informatique	328		299
Matériel	2990	720	2000
Plongée	2004	0	
Promotion	410	0	
Publication	5135	0	7258
Secours	19000	0	12000
<b>Comm. enseignement/stages</b>	6022	0	3940,44
Calendriers	1080	0	2000
Fournitures et timbres	3289	3892	3000+2000
Location	3710	0	3000
Matériel prof. Giovanni	0	10278	4000
Frais déplacement (CDS)	1070	0	5000
(PNM)	3365	0	7500
Giovanni	0	11624	16000
EDS clubs	0	2327	
EDS groupes	0	699	
EDS collègues	0	6048	
<b>Formation BE</b>	0	24697	20000
<b>Salaires + charges</b>	0	145476	139600
Expert comptable	0	1435	
<b>Actions d'intérêt général</b>	622	0	5000
<b>Charges exceptionnelles :</b>	0	0	
Téléthon	4014	0	
Festival	2000	0	
Divers	702	0	
<b>Provisions : PNM</b>	4000	0	
1/3 Projets spéléo 2001	3280	0	
2/3 Projets spéléo 2002	6000	0	
Matériel EDS	0	4000	
Charges EDS à répartir	0	10000	
Frais Bénévolat	14104	0	
	<b>84128</b>	<b>221196</b>	<b>94 800+181 600</b>
	<b>305324</b>		<b>276400</b>

### Bilan au 31-12-2001

Alors que le *Compte d'Exploitation* présente les dépenses et les recettes de l'année, le *Bilan*, pour sa part, présente une photographie des avoirs de l'association au 31 décembre de l'année courante. Y figurent les états des comptes bancaires et de la caisse, ainsi que les dettes (chèques émis et comptabilisés, mais pas encore passés en banque ; règlements dus sur l'exercice courant mais pas encore payés) et les créances (chèques en transit, mais aussi subventions notifiées, donc comptabilisées, mais pas encore reçues). Y figurent aussi les sommes provisionnées pour des dépenses futures spécifiques, ainsi que notre fond de roulement.

<b>PASSIF (francs)</b>	
Fonds Associatif	12888
Résultat exercice 2001	6023
Provisions 1998-2000	
Pour publication bouquin	11000
Pour achat informatique	2000
Provisions 2001	
Matériel EDS	4000
Charges EDS	10000
Missions Mercantour	4000
Projets clubs	9280
Dettes	51707
<b>Total</b>	<b>110 870</b>

<b>ACTIF (francs)</b>	
Créances	18346
Banques & Caisse	92524
<b>Total</b>	<b>110 870</b>

#### **Détails:**

Fonds Associatif : continué au cours des années, au gré des résultats comptables... On considère en général qu'il devrait se situer aux environs de 10% du budget annuel d'une association, pour la mettre à l'abri des problèmes de trésorerie. Notre budget est en hausse importante suite à l'embauche de notre salarié, il faut encore augmenter en conséquence notre fond associatif.

*Le résultat de l'exercice 2001 sera affecté au fond associatif.*

Dettes: Chèques émis non encaissés (salaire, com secours), URSAAF à payer au 15 janvier 2002.

Créances: subvention Conseil Général notifiée en décembre (sur salaire Giovanni), à recevoir en janvier.

*Le Trésorier : Ghislain Perret*

#### **Rapport des commissaires aux comptes :**

Absents.

#### **Commentaires de l'assemblée :**

L'emploi jeune était supposé décharger les bénévoles du CDS de tâches administratives. Or on peut interpréter le résultat du budget comme : 200000 Frs pour 15 sorties d'initiation ! Reprendre un emploi-jeune : pour quoi faire ? Réponse : Giovanni a apporté beaucoup au niveau de l'EDS club, mais aussi en encadrement de groupes et de collèges. Par contre, c'est vrai qu'il n'a presque rien apporté à côté. D'où l'importance que l'on va maintenant apporter à la prise en compte des autres besoins du CDS (bibliothèque, Natura 2000, Fichier, Publications...).

A-t-on prévu la sortie après les 5 ans ? Réponse : il y a un gros dossier sur les mesures d'accompagnement qui sont sorties depuis quelques années. Ce dossier reste à évaluer en détail.

*[ Vote d'approbation : unanimité - Quitus ]*

## RAPPORTS DES COMMISSIONS

### Commission Bibliothèque

La commission n'a plus de responsable depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2000.

*[ Toujours pas de candidat ]*

### Commission Canyon

Pas d'activité cette année. Démission de Bernard Barbier.

*[ Pas de candidat pour reprendre ]*

### Commission Electronique

Malgré le manque de participation, certainement dû au manque d'animation par le responsable, cette première année a quand même vu quelques actions. D'abord la réalisation d'un oxymètre amateur, qui, pour un budget de l'ordre de 150 euros permet de disposer d'un appareil personnel, utilisable sous terre pour mesurer le taux d'oxygène et en déduire le taux de CO<sub>2</sub>, aussi utilisable par les plongeurs pour mesurer le pourcentage d'oxygène dans les mélanges de type NITROX. Un oxymètre professionnel a du coup été acheté, afin de permettre à tous les fédérés du département de pouvoir faire de telles mesures à l'aide d'un appareil de qualité. Il peut aussi être utilisé par les plongeurs dans leurs activités.

Cette année a aussi vu la reprise par son concepteur du fameux barreau magnétique qui fait référence dans le milieu spéléo anglo-saxon. Du coup, les composants nécessaires, disponibles uniquement aux Etats-Unis ont été commandés et en partie reçus. Un bon pas pour l'achèvement de ce projet.

Le monde du GPS et de la cartographie a aussi beaucoup bougé cette année, en nous gratifiant enfin de la possibilité d'avoir les fameuses cartes IGN 1/25000 sur ordinateur, et de les exploiter pleinement en les utilisant avec de nombreux logiciels. Le responsable a aussi pu enfin se procurer le nouvel éclairage électrique des plongeurs spéléos d'aujourd'hui : les ampoules HID ou HMI, qui pour quelques cm<sup>3</sup> et quatre fois moins de consommation que les halogènes offrent une lumière très blanche et très puissante. De nombreuses applications sont à prévoir, pour la pratique classique, les secours, la vidéo, etc. En tous cas un complément très intéressant aux LEDs. Une action va aussi débiter pour valider l'utilisation de petits capteurs de températures autonomes afin de chasser les circulations d'airs et découvrir des connections probables.

J'invite toutes les personnes qui sont intéressées par toutes ces techniques à me contacter pour de plus amples informations ou conseils. Cette commission a surtout un rôle transversal, en effet elle n'a pour but que de donner les moyens aux spéléos et aux autres commissions (future commission scientifique, secours, environnement, canyon) d'utiliser tous ces nouveaux outils. Aussi sera-t-elle peut-être amenée à être répartie au sein de plusieurs autres commissions. Mais quoi qu'il arrive je serai toujours là pour animer une fonction équivalente.

*Frédéric Bonacossa*

### Commission Enseignement et Stages

Pas de compte rendu disponible et absence du responsable (M. Isnard).

*[ Pas de candidat pour reprendre ]*

Nous avons obtenu l'agrément environnement demandé dans le courant de l'année 2001 auprès de la Préfecture. Le CDS devra adresser chaque année à la Préfecture un rapport moral et financier de l'association sous peine de se voir retirer l'agrément.

### **WE de la spéléologie du Canyoning et de l'environnement à St Vallier de Thiey.**

Je tenais à remercier les personnes du CDS ou individuels qui ont participé à ce 1<sup>er</sup> WE de l'environnement. Je regrette simplement le manque de participants spéléos. Le déroulement très satisfaisant de cette manifestation a permis de projeter pour l'avenir de nouvelles journées sur la spéléologie et ses différents thèmes :

- **Biospéléologie :** La Commission Environnement organise au début du mois de juin un WE sur la biospéléologie et la faune aquatique de nos rivières.  
Le samedi : Emanuela Rossi, Salvatore Inguscio, Thibault Datry spécialisés dans la biospéléologie.  
O.N.F. : Natura 2000 : Vincent Kulesza - Diaporama - Les chiroptères.  
Le Parc Régional du Verdon.  
Le dimanche : Maison régionale de l'eau à Barjols représentée par Mr Olivari : Sur le terrain, nous essayerons de mieux comprendre et connaître la faune aquatique de nos rivières et prendre conscience de l'impact de l'activité canyoning.
- **Hydrogéologie :** Nous préparons une synthèse de l'hydrologie des massifs karstiques des Alpes Maritimes, en partenariat avec Mr Mangan et Alain Oddou qui pourraient de leur côté nous apporter un nombre d'informations nécessaires à la compréhension de la circulation des eaux souterraines. Un premier contact aura lieu fin mars à Saint Vallier de Thiey. Prendre contact avec Brigitte Gimenez.

### **Préserver l'accès aux cavités en terrain privé.**

L'accès aux cavités sur le plateau de Canaux est résolu. Il nous suffit aujourd'hui de prévenir le propriétaire Mr Body. Nous suivons de très près l'accès au Marguareis. Nous avons obtenu le droit de circuler librement sur le chemin des Claps à Caussols et sur le chemin des Rouméguières à St Vallier.

### **Natura 2000.**

Nous continuerons à participer au comité de pilotage des projets Natura 2000 dans les Alpes Maritimes sur les zones concernées par la spéléologie. Concernant le canyoning, Jean Pierre Martin de la commission Canyon Régionale et moi-même, assisterons aux réunions où l'activité canyoning est menacée.

**Pompage et dépollution de l'Embut de Caussols.** Voir l'annonce de F. Schira en début de séance.

**Projet de dépôt de mâchefer dans la carrière de Gourdon.** Voir le rapport moral.

### **Inventaire régional des sources de pollution en milieu karstique**

Une base de donnée a été créée et ne demande qu'à être complétée. Nous avons déjà un certain nombre d'éléments sur la pollution des cavités et nous espérons en obtenir d'avantage de la part des spéléos. Tous les clubs recevront un courrier à ce sujet. Il s'agit de faire le constat des lieux de pollution et dresser ainsi les différentes causes de cette pollution est un premier pas vers la prise en charge du problème. De plus, le faire au niveau de la région évite de traiter chaque cas isolément et permet, pour les cas qui ne trouvent pas localement de solutions, de résoudre le problème plus efficacement.

Toutes les actions réalisées dans le cadre du suivi se voudront en accord avec les politiques des administrations de l'Etat. Aussi, dans un souci de coordination et de diffusion de l'information de nombreux organismes seront destinataires de cet inventaire (D.D.A.S.S, service santé et environnement ; D.I.R.E.N ; Conseils généraux de la région (service eau et environnement) ; Comités Départementaux de Spéléologie ; D.D.A.F et D.D.E de la région ; Agences de l'eau). Cet inventaire est présenté avec plus de détails en annexe.

*Brigitte Gimenez*

### **Commentaires de l'assemblée :**

Le fichier environnement fait double emploi avec le fichier CDS. Pourquoi faire un fichier de plus à gérer ? Il faudrait plus axer sur les « sources de pollutions karstiques ».



## Commission Fichier

Depuis la démission de Jean-Claude Marie, 3 mois après la dernière AG, la présidence de la commission fichier est restée vacante. Lors de la réunion de commission le 9 octobre, nous n'avons eu aucune candidature pour sa reprise. A défaut, Bernard Hof a bien voulu se charger jusqu'à cette AG de la coordination du fichier cavités, et de la gestion des numéros. Eric Madelaine continue d'assurer la fabrication des runtime des extraits de fichier.

Sans entrer dans les détails (voir lettre d'info de novembre 2001) il est bon de préciser qu'à cette réunion étaient présentes les huit personnes ayant demandé un runtime dans l'année. Les retours d'information (fiches nouvelles ou modifiées) peuvent maintenant se faire par courrier électronique. Des mises à jour sont maintenant faites aux contributeurs après intégration d'une contribution significative sur une zone. La question posée l'an dernier sur les moyens techniques de gérer des informations sensibles n'a pas été résolue, ce qui signifie qu'elles sont actuellement stockées au coup par coup, hors fichier cavités (exemple : fiches d'observations de chauves-souris).

Quelques résultats chiffrés, en progression par rapport à l'an dernier :

	Fév 2000	Fév 2001	Fév 2002
Nb cavités	2185	2387	2512
Confidentiel	17	8	2
Fiches sans accès	400		277
Fiches sans description	700		337
Topos intégrés		900	1191

En réponse aux demandes reçues, la commission fait trois recommandations :

- Réalisation d'un CDrom « grandes cavités » préfigurant le bouquin toujours en chantier. Cette publication interne serait de structure et de consultation beaucoup plus simple qu'un runtime du fichier. L'idée de base, hors de la diffusion de ces données à tous les clubs du département, est de solliciter chacun pour le gros travail de mise à jour nécessaire, jusqu'à publication du bouquin. Une maquette sera présentée à l'AG. Un vote sera sollicité sur les points suivants :
  - Réalisation de ce CDrom, sur la base du contenu défini dans la maquette. *[ Adopté à l'unanimité ]*
  - Diffusion hors des clubs du département, autres spéléos ? *[ Non discuté ]*
- Mise au vote de la « motion Raoul » :
  - 1) Doit-on mettre à disposition de tous les spéléos membres du CDS 06, contre signature d'une convention d'utilisation interdisant sa diffusion, une version minimale du fichier cavités, contenant toutes les cavités, mais uniquement les champs d'information suivants: numéro, noms, commune, coordonnées, développement et profondeur, clubs ayant réalisé l'exploration, contact (club ou individuel) ?
  - 2) Doit-on laisser la possibilité de ne pas diffuser accès et/ou description, à charge aux spéléos demandeurs de s'adresser exclusivement au contact ?

Discussion sur l'intérêt et les risques d'un tel fichier simplifié.

*[ La motion est refusée par 43 contre, et 14 pour (dont 4 pour les cavités dites publiques et 10 pour la totalité) sur 57 suffrages exprimés ]*

- Proposition de convention sur la constitution d'un fichier d'inventaire des traçages des Alpes-Maritimes, avec l'université de Nice-Sophia-Antipolis, laboratoire Gestion et Valorisation de l'Environnement (Nicolas Michelot, Philippe Audra). Discussion et vote sur le texte joint.

*[ Adopté à l'unanimité ]*

- Demande du Groupe des Chiroptères de Provence d'une convention en vue de la mise à disposition du fichier sur les communes du SIVU de la Haute-Siagne. La motion suivante est mise au vote : « Le CDS répond au GCP qu'il est prêt à collaborer sur le terrain, mais qu'il n'est pas prêt à diffuser le fichier. »

*[ Adopté par 54 pour, 0 contre, 3 abstentions ]*

**Jean-Claude Marie et Eric Madelaine**

## Commission Informatique

La commission informatique a donné un coup de main, dans la mesure de ses possibilités, aux autres commissions et aux spéléos du département. Les actions plus particulières sont les suivantes.

- Distribution d'un CD-Rom contenant les dernières versions de différents programmes intéressant les spéléos (Vtopo, CyberTopo, Compass, Convers, GPS Track, Karto, ...). Ce CD Rom circule parmi les spéléos intéressés. Ce CD-Rom inclus également le site web du CDS. Le CD sera remis à jour (ajout des nouvelles versions) chaque fois que cela sera nécessaire. Pensez à me le demander lors des réunions du CDS.
- Poursuite du développement du programme de pointage cartographique : nommé "Karto". La version 0.7 est désormais disponible (elle devrait l'être lors de l'AG). Karto permet de calibrer des cartes scannées en localisant un certain nombre de points connus (par exemple des croix Lambert, ou des points remarquables, etc) puis d'y pointer des points dont on connaît les coordonnées. On peut, par exemple, exporter du fichier cavités des listes de points, qui seront pointés automatiquement sur la carte. Karto a été utilisé pour la réalisation des cartes contenues dans la seconde édition de "L'inventaire du Marguareis".
- Mises à jours constantes du site Internet du CDS : <http://www.ffspeleo.fr/cds/06>. Ce site reçoit en moyenne 900 visites par mois (soit 1200 pages lues). Les visites viennent du monde entier. Ce site est une vitrine, sur le web, de l'activité des spéléos du département. A vous de l'enrichir par des photos et des articles. N'hésitez pas à nous contacter pour ajouter de nouvelles pages ou des liens vers vos sites web personnels.
- Lancement d'un projet auprès d'étudiants en informatique pour la réalisation d'un nouveau logiciel "KartoMNT". Le but de ce logiciel est de calculer le relief de tous les massifs karstique du département. Cela permettra au spéléos du département d'avoir une vue 3D des topos avec la présentation du relief. Cela permettra également d'obtenir à l'avenir des images de vue 3 D du relief (avec le pointage des cavités par exemple) pour des publications. A la date où j'écris ces lignes, le logiciel n'est pas encore opérationnel, j'aurais plus d'informations lors de l'AG. La réalisation du projet demandera, lorsque le programme sera opérationnel, un important travail pour calculer les données. Ce travail pourra être découpé en petit morceaux (secteur de 1 km<sup>2</sup>) et répartis entre différentes personnes qui mettront en commun le produit de leur travail. Les données obtenues seront accessibles à tous ceux qui en feront la demande.

*Gilbert Fernandes*

## Commission Matériel

Pas de compte-rendu disponible et absence du responsable (E. Bessaguet).

*[ Pas de volontaire pour prendre la suite ]*

## Commission Plongée souterraine

En ce qui concerne la formation, un stage d'initiation et de perfectionnement s'est déroulé dans les calanques de Cassis à l'automne 2001. Deux plongeurs du département ont ainsi pu découvrir la plongée souterraine en visitant les célèbres sources du Bestouan et de Port-Miou.

En ce qui concerne les explorations, deux tentatives dans le siphon amont des Baoudillouins ont échouées à cause de la météorologie et de problèmes techniques. Deux autres tentatives dans le siphon Lovato (réseau 2 du Calernaüm) ont échouées à cause de problèmes logistiques et techniques. Une expédition en Bosnie durant l'été 2001 a permis la découverte de nouvelles sources.

En ce qui concerne la réglementation et les opérations de sécurité, la convention sur la Mescla a été signée et une porte a été mise en place à l'entrée de la cavité (contacter le CDS ou la commission plongée pour plus de renseignements). Le S1 de la Mescla et les trois siphons de la Foux de St Cézaire ont été nettoyés et rééquipés proprement dans le cadre des vacances J&S.

Finalement, saluons la venue de Frédo Poggia qui a replongé le siphon aval des Baoudillouns (il rajoute 120 m et s'arrête en tête d'un puits noyé).

L'année prochaine plusieurs explorations sont prévues en particulier au Calernaüm et aux Caranques. Il n'y aura pas de stage de formation cette année.

***Bernard Gaii-Checa***

### **Commission Professionnelle**

Pas de compte-rendu disponible et absence du responsable (Gilles Charles).

*[ Pas de volontaire pour prendre la suite ]*

### **Commission Promotion de la Spéléologie**

Pas d'activité cette année faute de responsable.

*[ Toujours pas de volontaire ]*

### **Commission Publication**

Il n'y a toujours pas eu de bulletin CDS régulier publié en 2001. Par contre, le premier complément de l'« inventaire du Margua » d'environ 130 pages a été publié fin 2001 avec la commission fichier à 100 exemplaires. Cependant, si l'on peut y trouver certaines découvertes ou développements récents sur le massif du Marguareis, cela ne remplace pas un bulletin normal du CDS : nous n'avons pas donné officiellement de nouvelles des explorations dans le département depuis 1997 ! Des éléments ont déjà été rassemblés auprès de plusieurs clubs. Il reste à les mettre en forme, et à récupérer des articles complets auprès de ceux qui en ont « promis ». Pour patienter encore un peu, nous avons cependant prévu d'éditer le compte rendu des camp « Margua 2000 et 2001 » en temps que bulletin du CDS.

Le travail sur le projet de livre «Grandes Cavités des Alpes-Maritimes » n'a que peu avancé cette année, principalement à cause d'un nombre nul de volontaires cette année pour réaliser les synthèses de cavités. Par contre, le « spéléo sportive dans les Préalpes de Grasse », coordonné par J.-P. Sounier, va nous permettre de récupérer des synthèses succinctes qu'il ne nous restera plus qu'à compléter (en particulier au niveau de l'historique et de la géologie/karstologie). Avec la parution de ce livre, la publication du bouquin CDS devient nettement moins urgente et nous nous orientons pour 2002, avec la commission fichier, vers la réalisation d'un CDROM de travail sur les grandes cavités, extrait du fichier et complété par les informations (géologiques, karstologiques, historiques et bibliographiques) que nous comptons inclure dans le bouquin.

Etant de moins en moins disponible, je lance un appel à candidature pour me remplacer comme responsable de la commission publication. Faute de volontaires, je continuerai toutefois à assurer cette responsabilité, mais comme cette année elle aura très peu d'activités...

***Xavier Pennec***

*[ En l'absence de volontaire pour remplacer, X. Pennec reste responsable ]*

## Compte-rendu d'activité de l'année 2001

L'année 2001 a été très riche en événements pour la Commission. Nous avons organisé et participé à quatre exercices secours : deux exercices avec les secours italiens, un exercice régional avec les Varois et un exercice plongée en grotte marine. Une formation Equipier Secours a regroupé une cinquantaine de spéléologues.

**Deux opérations de secours** ont nécessité beaucoup de rapidité dans l'intervention. La première où nous sommes intervenus pour libérer un groupe de trois personnes bloquées depuis 48 heures suite à une montée des eaux. La seconde a permis de sortir un enfant de 4,5 ans ayant fait une chute de 15 mètres dans un puits d'entrée. Cette opération a été menée en moins de deux heures et a permis de sauver l'enfant.

### L'activité de la Commission en quelques chiffres :

- plus de 40 rendez-vous et réunions diverses (près de 3000 km parcourus rien que par le CT), de nombreux coups de téléphone et courriers
- 1 projet de Convention secours franco-italienne
- 1 formation Equipier secours (7 et 8 avril)
- 2 exercices secours avec les spéléologues italiens (2 et 3 juin en Toscane, 8 et 9 septembre dans le massif frontalier du Marguareis)
- 1 exercice régional avec les spéléologues varois (29, 30 septembre)
- 1 exercice plongée en grotte marine (12 juin)
- 1 alerte pour retard (9 décembre)
- 1 auto-secours (1<sup>er</sup> décembre)
- 2 sauvetages :
  - un à la Baume Robert (21 octobre), commune du Rouret, 3 personnes évacuées saines et sauvées
  - l'autre à l'aven 37 U6, commune de Caussols, (16 décembre), 1 enfant blessé suite à une chute dans le puits d'entrée et évacué.

Nous avons maintenu nos bonnes relations avec les différentes administrations tout au long de l'année. A la préfecture, nous avons rencontré monsieur le Directeur de Cabinet, monsieur le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, monsieur le Responsable du Service des Transmissions Intérieures. Au Service Départemental d'Incendie et de Secours, nous avons rencontré différents officiers responsables dans le département, dans les Casernes, à la Direction et au Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours (CODIS).

**Le lot de matériel spéléo** mis à notre disposition par le SDIS est en cours de renouvellement ; une partie est déjà arrivée, le reste suit.

Les frais de déplacements des sauveteurs intervenus à l'aven Fourchu ont été versés en fin d'année.

La journée de la Sécurité Civile a été annulée à cause du Plan Vigipirate et a été remplacée par une réception au Palais Préfectoral.

**Audrey Canis et Jean-Paul Coché** ont suivi le stage de Conseillers Techniques du 27 octobre au 3 novembre et sont maintenant Conseillers Techniques Stagiaires, en attendant leur nomination.

Les comptes secours ont été tenus jusqu'au 31 décembre, par **Raoul Romagnoli** qui a décidé d'arrêter ses fonctions de Conseiller technique et ce pour des raisons personnelles. Je tiens à souligner ici le travail énorme qu'il a effectué à mes côtés pour le compte de la Commission Secours et je lui en suis très reconnaissant.

**La subvention de fonctionnement de la Préfecture** de 2001 s'élève à 15 000 francs et a été versée début 2002.

Le matériel est toujours co-géré par Jean-Louis Gout et Serge Santantonio que je remercie pour leur dévouement. A noter la très bonne collaboration de la section montagne-spéléo de la CRS 06 avec le SSF 06. Les sauveteurs de la CRS 06 ont participé aux différents exercices que nous avons organisés au cours de l'année.

Soulignons également les très bons contacts que nous avons avec le Conseiller Technique Montagne, l'ADRASEC 06 (qui s'occupe des liaisons radio), le CODIS (gestionnaire des alertes), les CT du 83, et d'Italie, le SSF National.

Nous avons participé à la réunion du Grand Sud-Est qui réunissait les Conseillers Techniques du Sud-Est de la France, les 8 et 9 décembre.

## De nombreux dossiers sont encore à traiter pour l'année 2002

Le rapprochement avec les secours italiens va se poursuivre avec un projet d'exercice commun cet été. Nous espérons voir l'aboutissement de notre dossier de **Convention secours Franco-italienne**.

L'amélioration de nos **moyens de transmissions** (radios, téléphone) est en cours avec l'acquisition de 2 postes en 150 Mhz codées sur les fréquences «Mercantour» des secours en montagne, début 2002 qui devrait se poursuivre au cours de l'année. Elles couvrent bien le département et une radio est prévue en remplacement de celle placée au Marguareis. Une commande de plusieurs appareils de téléphonie par le sol (Nicola) est également en cours.

Le renouvellement de tout notre **lot de matériel** de secours est en cours, avec un souhait de Convention entre le SDIS et les Secours Spéléos afin qu'il soit complété chaque année.

La **formation des sauveteurs** sera notre priorité avec l'organisation d'un stage Chef d'Equipe prévu en mars, un exercice de plongée en grotte marine en juin et pourquoi pas cette année, un exercice de désobstruction secours qui pourrait voir le jour maintenant qu'un certain nombre de sauveteurs ont obtenu une habilitation à l'emploi des explosifs en secours.

Nous souhaitons poursuivre nos relations avec les différents intervenants des secours.

Nous espérons le renforcement de l'équipe gestionnaire de la Commission Secours.

Bref, beaucoup de travail en perspective nous attend pour cette année 2002.

Nous tenons à remercier tous les spéléologues qui nous soutiennent dans notre travail et pour le compte de qui nous menons toutes ces actions que nous sommes heureux de vous présenter ici.

Bien spéléologiquement votre.

*Bernard Barbier*

### Compte de résultat 2001

postes	Entrées	Sorties
Secours Mescla Réquisition judiciaire	7605.96	8711.08
CDS 06	4000	
Secours Fourchu	3321.83	2700.69
Formation AFPS	1575	1720
Subv Préf de 2 000	10 000	
Formation Equipier	4618	4162.40
Petit matériel et bureau		6285.69
Exercices et stages		4489.40
Total	31 120.79	28 069.26
Solde au 31 12 01	<b>3051.53</b>	

### Trésorerie

Compte secours, reste au 31 12 01 :	<b>7946.46 F</b>
Chèques pas encore encaissés :	<b>2667.85 F</b>
Factures non encore payées :	<b>5186.01 F</b>
<b>Solde général créditeur :</b>	<b>92.60 F</b>

*Audrey Canis et Bernard Barbier*

### Vote sur la convention CDS/SDIS (en annexe) :

[ Unanimité ]

### Démission de Raoul Romagnali du poste de CT adjoint

Raoul explique la raison de sa démission : il avait organisé un stage chef d'équipe, avec toute la logistique et même des subventions. N'étant pas au courant de l'état d'avancement du projet, B. Barbier a arrêté la préparation 3 jours avant le bouclage du budget pour des raisons politiques, en concertation avec le reste de son équipe. Apparemment, il y a eu un problème de communication.

**Les sorties réalisées (EDS Clubs)**

De décembre 2000 à juin 2001, l'EDS a réalisé 7 sorties regroupant 11 personnes différentes de 4 clubs (Aqua Lemon, CRESPE, COV et Garagalh) :

- 1 sortie *technique personnelle* le (16 décembre 2000, La turbie, 5 personnes) ;
- 3 sorties *progression* (3 décembre 2000, grotte du Revest / Caranques, 4 personnes ; 7 janvier 2001, gouffre Beaulieu, 4 personnes ; 21 avril 2001, gouffre du Calernaum, 3 personnes) ;
- 3 sorties *équipement* (17 février 2001, aven des Primevères, 2 personnes ; 18 février 2001, Cavillone, 4 personnes ; 30 juin 2001, aven Line, 1 personne).

En novembre et décembre 2001, 8 sorties ont été réalisées, regroupant 16 personnes différentes de 5 clubs (Aqua Lemon, GMRS, GSEM, COV et Garagalh) :

- 1 sorte *technique personnelle* (4 novembre 2001, La Turbie, 7 personnes) ;
- 4 sorties *progression* (17 novembre 2001, aven Ollivier, 4 personnes ; 18 novembre 2001, aven Ollivier, 4 personnes ; 18 novembre 2001, gouffre Beaulieu, 5 personnes ; 25 novembre 2001, aven de l'Air Chaud, 2 personnes) ;
- 1 sortie *équipement* (8 décembre 2001, aven du Col de Cavillone, 4 personnes) ;
- 2 sorties mixtes *progression / équipement* (24 novembre 2001, aven de l'Air Chaud, 4 personnes ; 9 décembre 2001, aven du Calernaum, 6 personnes).

Au total, on dénombre donc 15 sorties pour 24 stagiaires de 6 clubs jusqu'à fin décembre 2001. Une nouvelle stagiaire du Groupe Spéléo de l'Espace Magnan est inscrite pour février 2002.

Les stagiaires intéressés sont pour la plupart des adultes. L'école a donc pour l'instant un objectif de formation technique. Peut être est-elle l'école des futurs cadres de clubs. Je trouve que c'est une excellente chose. D'autre part dans l'appellation « école », on pense aux enfants. Les sorties sont aussi prévues pour eux, mais malheureusement il y en a très peu.

Les personnes qui suivent régulièrement les sorties progressent très vite. Cela crée une dynamique permettant de faire des choses intéressantes comme des sorties à l'extérieur pour connaître d'autres massifs. Il est plus difficile d'établir un programme et de faire une progression avec des personnes qui ne viennent que très occasionnellement. Les sorties sur falaise sont un bon début pour rentrer dans l'école.

Peut-être faudrait-il aussi que d'autres intervenants comme les cadres des clubs s'investissent.

Le panachage de personnes de niveaux différents permet de suivre quasiment toutes les sorties. Cela permet de progresser dans sa formation personnelle et de créer une dynamique de groupe. A lire : les comptes-rendus sur le site internet du CDS

**EDS pour les associations**

**Stage d'été avec l'association du monde marin**

9 enfants de 12 à 16 ans et trois accompagnateurs adultes ont découverts le milieu souterrain sur trois jours. Ils ont visité deux cavités dont une aquatique et une verticale.

Le 28 juillet 2001 : à l'embut de Caussols. Le groupe découvre le milieu souterrain. Ils suivent une rivière souterraine jusqu'au siphon terminal. La fin de l'après midi est consacrée à l'apprentissage des techniques sur cordes. Cela se passe dehors dans les arbres...

Les 29 et 30 juillet 2001 à l'aven Line. Les enfants avec les accompagnateurs explorent un gouffre et visitent des salles concrétionnées. Ils passent dans des étroitures pour accéder à la compréhension des stalactites et des formations rocheuses souterraines. Ces explorateurs doivent mettre en pratique leurs connaissances et leurs acquis pour remonter le puits d'entrée.

## EDS pour les collèges

**Collège du Rouret (06)** : 85 enfants de classe de 5<sup>ème</sup> sur 4 journées ont visité l'embut de caussols.

Programme : Technique de spéléologie et sciences de la terre. La sortie s'est achevée sur une lecture de paysage et l'étude d'un questionnaire sur les formes karstiques. Le compte-rendu et des photos sont disponibles sur le site web du CDS.

**Collège Peirec (83)** : dans l'opération «école ouverte» proposée par le collège, des classes ont visité en initiation sur 2 journées la grotte des Rampins. Cette action a été effectuée en collaboration le CDS 83.

## Ventes de services

### **Pour l'association « lou pais » : exemple d'un encadrement de groupes :**

*Stage vertical sur 4 jours avec le centre sportif de Mougins du 31 juillet au 3 août 2001 :*

8 enfants de 14-16 ans et leurs accompagnateurs se sont lancés dans un programme chargé : la visite de 4 cavités aquatiques et verticales (la rivière et le siphon de L'embut de caussols, le puits et les belles salles de l'aven Line, l'insolite traversée de l'Yvon-Jurassien, les grandes galeries et le grand puits du Cresp).

Avec un matériel d'explorateur, ils ont progressé dans un milieu nouveau pour eux. Ils ont pu observer des formes naturelles et découvrir l'environnement souterrain. Ils ont évolué sur des cordes avec des techniques qu'ils ont dû maîtriser.

## Matériel

Il faut prévoir un achat de cordes en diamètre 9 mm, de kits et d'une vingtaine de mousquetons avec leurs plaquettes. Les stagiaires apportent du matériel collectif (kits et cordes) de leurs clubs et c'est une bonne chose.

Matériel acheté en 2001 (en plus des 5 matériels de 2000) par la région pour l'école :

2	Bloqueurs basic avec Pédales (sans les mousquetons)
2	Bloqueurs croll avec torsos
2	Descendeurs avec mousquetons autolock
1	Mousqueton autolock attendant son descendeur
3	Casques avec éclairage mixte : acétylène et électrique, avec lampes et maillons porte-lampe
3	Baudriers avec mavc, longes et mousquetons

Il y a donc maintenant 7 équipements pour faire de la verticale et 8 pour faire de la progression horizontale. Pour qu'il y ait 8 équipements complets il manque : 2 mousquetons simples, un descendeur, un basic avec son mousqueton et sa pédale, un croll avec son torse. Des combinaisons sont en attente.

*Giovanni Ferrone*

## **Compte rendu des activités de Giovanni, animateur technicien au sein du CDS**

Ecole Départementale de Spéléologie pour les clubs (voir bilan)

Ecole Départementale de Spéléologie pour les collèges :

- Encadrement pour le collège Peirec et le collège du Rouret,
- Création d'un document pédagogique sur l'embut de Caussols,
- Création et diffusion d'une plaquette d'information s'adressant aux collèges du département.

Ecole Départementale de Spéléologie pour les associations :

- Mise en place et encadrement d'un séjour avec le Monde Marin de Nice.

Vente de services :

- Encadrement de groupes (enfants, adolescents et adultes) en demi-journées, journées et stages : spéléologie et descente de canyon pour les structures suivantes : Lou País, Destination Nature, Evolution 2.
- Préparation (recherche de sites) et sécurité pour un film japonais.

Formation au Brevet d'Etat de Spéléologie :

- Participation aux UF2 (technique), UF 4 (milieu pro.) et UF5 (descente de canyon) et à l'examen final.
- Rédaction des rapports de stage en milieu professionnel et fédéral et d'un mémoire de cavité.

Formation au moniteur fédéral de descente de canyon : prépa-moniteur.

Equipement de sites :

- Brochage de l'embut de Caussols,
- Pose de câble à la Mescla,
- Participation au brochage de la clue de Rieussec dans le cadre d'un stage de l'EFC « équipement des canyons »,
- Participation au brochage des Ténèbres et de l'Ollivier

Repérage des sites d'action,

Administratif divers : comptes rendus, mailings, téléphone, facturation, devis...

**Pour des raisons de rapprochement de conjoint, je ne peux pas assurer la suite des missions du CDS. Le poste est vacant au 1<sup>er</sup> avril 2002.**

*Giovanni Ferrone*



## PROPOSITION DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION

### Commission Scientifique

La proposition de création d'une commission scientifique au sein du CDS06 correspond à un double besoin que nous avons identifié au cours des dernières années :

- la reconnaissance du CDS comme un organe d'étude du milieu souterrain ayant une approche scientifique et pas simplement comme un rassemblement de consommateurs (confirmation du rôle d'acteur et de gestionnaire du milieu souterrain) ;
- le rassemblement et surtout la transmission des contacts avec les différentes personnes ou entités scientifiques qui jusqu'à présent s'établissaient plutôt au niveau individuel.

La création de cette commission s'inscrit dans la lignée d'un certain nombre d'actions menées par le CDS depuis quelques années :

- convention d'étude sur le plateau de Calern avec la Lyonnaise des Eaux pour la définition du périmètre de protection des eaux en 1995 ;
- stage chiroptères début 1999 avec le Groupe des Chiroptères de Provence ;
- stage scientifique au printemps 2001 avec Philippe Audra ;
- convention d'étude avec le Parc National du Mercantour en 1999/2000 ;
- prise de contact avec D. Binder (Directeur de recherche au CNRS) pour l'archéologie (la première action devant être l'organisation d'un stage) ;
- projet de convention sur un inventaire des traçages avec l'université de Nice-Sophia Antipolis ;
- etc.

L'une des missions de la commission consistera donc à entretenir une liste de contacts à l'extérieur (et peut-être de spéléologues possédant une compétence ou désirant se former) dans les domaines des sciences de la terre (géologie, karstologie, géomorphologie, hydrologie karstique...) et des sciences de l'homme et du vivant (archéologie, paléontologie, biospéologie). Nous essayerons également de rassembler une bibliographie la plus exhaustive possible de tout ce qui touche au milieu souterrain des Alpes-Maritimes dans ces domaines.

Suivant les intérêts exprimés par les spéléologues du département (et les bonnes volontés pour l'organisation), ces contacts seront mis à profit pour proposer des journées à thème ou des stages en collaboration avec la commission enseignement et la commission environnement lorsque cela s'y prête.

Dans le domaine des sciences de la terre, une action d'envergure (et à moyen terme) sera de réaliser des synthèses karstiques et géologiques par massif. Ceci pourra constituer en effet une part non négligeable de la matière du futur « bouquin des grandes cavités » du CDS et rassembler les connaissances de tous les spéléologues intéressés par un massif. Ces synthèses pourraient être publiées dans le bulletin du CDS et être intégrées au fur et à mesure dans le CDROM des grandes cavités (voir l'exemple de la carte géologique dans la démo présentée à l'AG). Dans le même esprit, il me semble que tous les aspects scientifiques devraient être représentés et que des chapitres sur les chiroptères (décrivant par exemple les types présents sous terre dans notre département et leur répartition) ou sur l'entomologie sont tout aussi nécessaires.

Comme on peut le voir, le programme et les idées sont fournies, mais leur réalisation dépendra des bonnes volontés qui voudront s'investir.

*Xavier Pennec*

*[ Adopté à l'unanimité ]*

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2002

RECETTES (Euros)	CDS	EDS
Subvention FNDS	2000	1000
Subvention Conseil Général	2000	0
Subvention Conseil Régional	1000	0
Subvention Préfecture secours	3500	0
Subvention salaire emploi-jeune	0	17000
Ventes EDS	0	7700
Ventes Services	0	5000
Cotisations	200	0
Manifestations / Stages	2400	0
Calendriers	300	0
Publications	600	0
Subv CSR-Q (film, logiciel)	800	0
Subv investissement Conseil Régional	300	
Reprise sur provisions	1400	2100
<b>TOTAL</b>	<b>14500</b>	<b>32 800</b>
DEPENSES (Euros)		
Achats Commissions :		
Bibliothèque	200	
Electronique	150	
Environnement	100	
Fichier	150	
Informatique	100	
Matériel	450	1500
Plongée	300	
Publication	450	
Secours	4300	0
Commission enseignement / stages	3000	0
Actions d'intérêt général / film	800	0
Actions spéléo	1400	0
Calendriers	300	0
Fouritures	900	900
Logiciel	600	
Local	1000	0
Déplacements	300	4000
Défraiements EDS et honoraires	0	2500
Salaire et charges	0	21700
Formation	0	2200
<b>TOTAL</b>	<b>14500</b>	<b>32800</b>

### Explications :

**FNDS** : comme l'an dernier, notre demande concerne d'une part des activités CDS (stages, formation), d'autre part les activités de l'EDS.

Le **Conseil Régional** nous attribue une subvention de fonctionnement pour la location de nos nouveaux locaux.

**Manifestations / Stages** : sont budgétisés ici un stage karstologie, un stage hydrologie, un stage topo, un stage chef d'équipe secours.

**Publications** : recettes cette année sur le complément à l'inventaire Margua, et sur le bulletin CDS n°10 (spécial camps Margua).

**Subvention film** : déjà votée par le comité régional.

Les **reprises sur provision** concernent coté CDS les missions sur le PNM et le financement des actions spéléos ; pour l'EDS le manque à gagner dû aux transferts de récupération et de congés sur le début 2002.

L'ensemble des **recettes de l'EDS** sont prévues sur la base d'une continuité du service, cette hypothèse sera vraisemblablement à revoir selon nos possibilités.

**Location** : le local de Mandelieu nous coûtera sensiblement plus cher que celui du Bd Montel, mais bénéficiera d'une subvention significative.

**Logiciel** : l'évolution du logiciel de fichier sera possible grâce à des aides du conseil régional et du CSR-Q. Nous essaierons également d'acquérir un ordinateur nécessaire au travail de notre salarié ; une partie des ressources requises reste à trouver.

*[ adopté à l'unanimité ]*

<b>POSTES VACANTS</b>
-----------------------

Appel à candidatures pour:

Commission Canyon : pas de candidat

Commission Bibliothèque : pas de candidat

Commission Fichier : pas de candidat

Commission Promotion de la Spéléologie : pas de candidat

Commission Publication : pas de candidat

Postes complémentaires au comité directeur : candidature de Frédéric Bonacossa

*[ F. Bonacossa est élu à l'unanimité ]*

**ANNEXE 1 :**  
**CONVENTION CDS/UNIVERSITÉ DE NICE SUR UN INVENTAIRE DES TRACAGES**

**Entre d'une part :**

L'Equipe Gestion et valorisation de l'environnement (GVE), UMR 6012 du CNRS "ESPACE", Université de Nice Sophia-Antipolis, 98 Boulevard Edouard Herriot – BP 20 – 06204 NICE Cedex3. Représentée par : Nicolas MICHELOT, étudiant de maîtrise et Ph. AUDRA, enseignant-chercheur.

**Et d'autre part :**

Le Comité départemental de Spéléologie des Alpes-Maritimes (CDS 06), Bat 5 Alsace, Boulevard Paul Montel, 06200 NICE. Représenté par son président, Eric MADELAINÉ.

**Article 1 - Projet d'inventaire des traçages des Alpes-Maritimes**

La convention s'établit dans le cadre d'un mémoire d'une maîtrise de géographie, réalisé par N. MICHELOT, étudiant, dirigé par Ph. AUDRA, enseignant-chercheur, portant sur "l'inventaire des traçages dans les karsts des Alpes-Maritimes". Outre les recherches bibliographiques, tous les partenaires susceptibles d'apporter des informations inédites seront sollicités par l'étudiant. Il constituera une base de données des traçages, de laquelle sera extraite une représentation cartographique, gérée par un système d'information géographique (SIG).

**Article 2 - Principe de collaboration CDS 06 - Equipe GVE**

L'objet de la présente convention est un engagement commun pour la réalisation et l'utilisation d'informations en vue d'une meilleure connaissance, une meilleure gestion et protection des circulations karstiques des Alpes-Maritimes.

Cette convention ne s'applique qu'aux circulations souterraines mises en évidence par traçage dans les Alpes-Maritimes, à l'exclusion celles supposées.

Les deux signataires de la convention s'engagent à échanger toute information relative à des circulations nouvelles ou complétées, cette mise à jour est nécessaire pour l'évolution de la base de données.

**Article 3 - Engagement du CDS 06**

Le CDS 06 met à disposition de l'Equipe GVE la partie de son fichier départemental concerné par les traçages. Ce fichier ne pourra être communiqué à d'autres personnes ou organismes.

L'extrait de fichier portera sur l'ensemble des cavités figurant au fichier départemental pour lesquelles figurent des informations de traçages. Pour chacune de ces cavités seront communiqué : des données générales réduites (nom, numéro, commune, coordonnées), ainsi que l'ensemble des données spécifiques du fichier hydrologie.

**Article 4 - Engagement de l'Equipe GVE**

L'Equipe GVE met à disposition du CDS 06 toutes les informations de la base qu'elle aura rassemblées par compilation bibliographique et toutes celles obtenues de tierces personnes, sous réserve de leur accord, qu'elle s'efforcera d'obtenir, pour insertion au fichier départemental.

La représentation cartographique sera également mise à disposition sous forme papier et électronique.

A l'issue du travail de maîtrise de N. Michelot, l'équipe GVE s'engage à assurer la gestion de la base, en liaison avec les différents partenaires, dans le but de continuer à l'enrichir.

**Article 5 - Engagements mutuels**

L'inventaire des traçages ne pourra être communiqué en totalité ou en partie à d'autres organismes ou particuliers, ou publié sans l'accord préalable des deux parties.

Toute publication fera mention des partenaires ayant participé à l'élaboration de l'inventaire, en rapport de leurs contributions respectives.

**Article 6 - Validité de la convention**

La présente convention est établie pour une durée initiale d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour les mises à jour de la base de données.

Fait a Nice, le .....

Pour le CDS 06, le président :

Pour l'équipe GVE,

**ANNEXE 2 :**  
**CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN SPÉLÉO-SECOURS**

ENTRE :

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

ET

Le Président de la Commission Administrative des Services d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes d'une part,

ET :

**La Fédération Française de Spéléologie**, dont le siège social est 130 rue Saint-Maur 75011 Paris, représentée par le Comité De Spéléologie des Alpes-Maritimes ci-après dénommé CDS 06, et pour lui son Président, dûment habilité par courrier FFS n° 2 / 06677 du 28 mai 1998 inscrit au Journal Officiel du 28 juin 1998 sous le numéro 119.

Il a été convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention détermine les conditions dans lesquelles les équipes et les adhérents de la Fédération Française de Spéléologie (F.F.S.) apportent leur concours, à la demande du Préfet, à des missions de prévention, prévisions et secours en milieu souterrain.

**ARTICLE 2 - NATURE DU CONCOURS**

La F.F.S. par l'intermédiaire de ses adhérents, apporte son concours aux moyens de secours du département et met à disposition, des moyens en personnels et matériels spécifiques aux secours spéléologiques.

Pour l'application de la présente convention, un Conseiller Technique Départemental (CTD) et des Conseillers Techniques Départementaux Adjointes (CTDA) sont nommés par le Préfet par arrêté sur proposition du président de la commission secours de la F.F.S. (SSF).

En aucun cas, les équipes de la F.F.S. n'interviendront sans l'aval de leur(s) Conseiller(s) Technique(s) Départemental(aux), que ce soit une opération dans le département des Alpes-Maritimes ou en demande de renfort extérieur.

**ARTICLE 3 - MODALITÉS DU CONCOURS**

La F.F.S. constitue des équipes départementales de spéléo secours qui se tiennent à la disposition du Préfet.

La liste comportant les coordonnées du Conseiller Technique Départemental et de ses adjoints sera adressée au Service Interministériel de Défense et de Protection Civile de la Préfecture des Alpes-Maritimes, qui aura la charge de sa diffusion.

**ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ALERTE ET D'INTERVENTION DES EQUIPES DE LA F.F.S.**

Les conditions de l'alerte et de l'intervention des Conseillers Techniques Départementaux et des équipes de la F.F.S. sont fixées dans le plan départemental d'urgence " Spéléo-Secours ".

## **ARTICLE 5 - PARTICIPATION AUX OPÉRATIONS DE SECOURS**

Le Conseiller Technique Départemental et les équipes de spéléo-secours arrivant sur zone doivent impérativement se présenter au Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.), en son absence, ils se mettent à la disposition du Commandant des Opérations de Secours (C.O.S.). Ils se placent sous son autorité jusqu'à la fin des opérations de secours.

Le CTD ou l'un de ses adjoints assurera la conduite des opérations souterraines sous la responsabilité du Préfet ou de son représentant et lui exprimera les besoins nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

En l'absence de contact avec le Conseiller Technique Départemental et ses adjoints, le Préfet peut solliciter auprès du CIRCOSC l'intervention d'un Conseiller Technique Départemental extérieur au département ou d'un Conseiller Technique National. Ce dernier conduira le début des opérations souterraines. Il pourra se rendre sur zone où il se mettra à la disposition du D.O.S. Le Conseiller Technique Départemental des Alpes-Maritimes ou l'un de ses adjoints prendra sa fonction dès son arrivée sur zone.

## **ARTICLE 6 - SITUATION JURIDIQUE**

La demande de participation des conseillers Techniques Départementaux et des équipes d'intervention de la F.F.S. doit faire l'objet, de la part du Préfet, d'une confirmation écrite mentionnant l'objet et les modalités de leur intervention. Ce document sera remis au Conseiller Technique Départemental ou à ses adjoints, dans les meilleurs délais.

Les intervenants convoqués ont droit à la réparation des dommages corporels et matériels subis consécutivement à des actions entreprises en application de la présente convention au titre de la garantie due aux requis. Cette garantie prend effet dès le départ des sauveteurs du lieu où ils sont joints, jusqu'à leur retour.

## **ARTICLE 7 - REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS AU COURS DE L'INTERVENTION**

Les personnels des équipes spéléo-secours de la F.F.S. convoqués pour une intervention selon les dispositions des articles 5 et 6 de la présente convention seront remboursés de leurs frais selon les conditions ci-après :

- une indemnité calculée sur la base de vacations horaires d'officier de sapeur-pompier volontaire pour le Conseiller Technique Départemental et les adjoints et les spécialistes cités à l'article 3 ci-dessus,
- une indemnité calculée sur la base de vacations horaires de sous-officier de sapeur-pompier volontaire pour les autres sauveteurs,
- une indemnité kilométrique pour les frais de déplacements des sauveteurs, établie sur la base du tarif officiel de la fonction publique.

Le SDIS informera le Conseiller Technique Départemental des tarifs applicables en la matière.

La demande de remboursement des frais engagés par les sauveteurs de la FFS sera établie par le Conseiller Technique Départemental ou un de ses adjoints, sous forme d'un compte rendu d'intervention détaillé et chiffré qui sera adressé au SDIS, au plus tard deux mois après l'intervention. Y figurera notamment : le montant des indemnités de vacations horaires officier et sous-officier, le montant des déplacements effectués, le remboursement du matériel détérioré ou perdu.

Le remboursement devra s'effectuer dans la mesure du possible dans un délai de trois mois à compter de la date de transmission de l'état de frais présenté par le C.T.D.

Le Conseiller Technique Départemental peut recevoir une indemnité au titre des frais de fonctionnement dans la limite de trente vacations officier par an.

## **ARTICLE 8 - FORMATION**

La F.F.S. est responsable de la formation des Conseillers Techniques Départementaux et de ses équipes d'intervention suivant des programmes agréés par la Direction de la Sécurité Civile.

Afin de maintenir les équipes de secours à un niveau opérationnel, le Préfet peut organiser chaque année, un exercice d'entraînement avec le concours des acteurs départementaux concernés.

## **ARTICLE 9 - MATÉRIEL SPECIFIQUE**

Pour les opérations de secours, le S.D.I.S., en fonction des moyens disponibles, mettra gratuitement à disposition des équipes de la F.F.S. des moyens matériels spécifiques (cordes, mousquetons, sangles, ..., transmission radio) et assurera leur restauration et leur hébergement.

## **ARTICLE 10 - RELATIONS TRIPARTITES**

Les contractants s'engagent à faire une réunion annuelle sur l'application de la présente convention. Cette réunion concernera les actions de l'année écoulée et éventuellement les modifications à apporter au plan de spéléo-secours.

## **ARTICLE 11 - DURÉE DE LA CONVENTION**

La présente convention applicable un an, à partir de la date de sa signature, est renouvelable chaque année par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis d'un mois.

## **ARTICLE 12**

Cette convention annule et remplace les dispositions de la convention précédente.

A Nice , le 20 février 2002

Le Préfet des Alpes-Maritimes ,

Le Président de la Commission  
Administrative du Service d'Incendie  
et de Secours des Alpes-Maritimes,

Le Président du Comité De Spéléologie  
des Alpes-Maritimes,

**ANNEXE 3 :**  
**PROJET D'INVENTAIRE RÉGIONAL DES SOURCES DE POLLUTION EN MILIEU KARSTIQUE**

Une base de donnée a été créée et ne demande qu'à être complétée. Nous avons déjà un certain nombre d'éléments sur la pollution des cavités et nous espérons en obtenir d'avantage de la part des spéléos. Tous les clubs recevront un courrier à ce sujet.

Il s'agit de faire le constat des lieux de pollution et dresser ainsi les différentes causes de cette pollution est un premier pas vers la prise en charge du problème. De plus, le faire au niveau de la région évite de traiter chaque cas isolément et permet, pour les cas qui ne trouvent pas localement de solutions, de résoudre le problème plus efficacement.

**Cet inventaire se présente en deux parties :**

- ☒ La première partie comprend des informations générales :
  - Historique de la protection de l'eau souterraine en zone karstique,
  - Principaux textes de lois en vigueur sur la protection de la ressource eau, sur les déchets et la réglementation en général,
  - La liste des exutoires concernés par les pollutions avec leurs coordonnées,
  - Quelques solutions, proposées par les organismes publics ou privés compétents, pour enrayer le problème,
  - Analyse des résultats de l'inventaire.
- ☒ La deuxième partie comprend l'inventaire constitué par l'ensemble des fiches renseignant sur les sites pollués.

**Les objectifs d'un tel document sont divers :**

Instaurer une source d'information rapidement utilisable sur les zones présentant un risque de pollution,  
Focaliser l'effort sur la réhabilitation de sites gravement pollués et la sauvegarde de la qualité de l'eau,  
Faciliter le travail des associations locales lors de la réalisation de dossiers complets,  
Apporter des renseignements utiles lors d'un programme de recherches sur le bassin d'alimentation d'un captage,  
Permettre de réunir pour un même système hydrologique une documentation souvent éparpillée dans diverses publications,  
Permettre de mieux concilier les activités polluantes et les besoins en eau de qualité.

**Diffusion de l'Inventaire**

Toutes les actions réalisées dans le cadre du suivi se voudront en accord avec les politiques des administrations de l'Etat. Aussi, dans un souci de coordination et de diffusion de l'information de nombreux organismes seront destinataires de cet inventaire :

- La D.D.A.S.S : service santé et environnement.
- La D.I.R.E.N.
- Les conseils généraux de la région (service eau et environnement).
- Les deux Comités Départementaux de Spéléologie.
- Les D.D.A.F et D.D.E de la région.
- Les Agences de l'eau.

*Commission Environnement C.D.S. 06*  
*Brigitte GIMENEZ*



## Modèle de fiche « Inventaire des pollutions karstiques »

DEPARTEMENT :

CANTON :

COMMUNE :

N° D'INVENTAIRE :

NOM DU SITE :

LIEU DIT :

ZONE LAMBERT :

X :

Y :

Z :

MASSIF KARSTIQUE :

PHENOMENE KARSTIQUE :

ARCHEOLOGIE / PALEONTOLOGIE :

REGLEMENTATION :

TYPE DE REJET :

IMPORTANCE DU REJET :

EVOLUTION :

CONTACT DIRECT AVEC L'EAU :

ECOULEMENT SOUTERRAIN CONCERNE :

SYSTEME AQUIFERE (numérotation BRGM) :

COURS D'EAU DE SURFACE :

BASSIN HYDROGRAPHIQUE :

EXUTOIRES CONNUS :

EXUTOIRES CAPTES :